



Dispute au sujet de la garde de ma fille

Par **de castro**, le **24/03/2008** à **16:32**

mon ami et moi nous sommes separees depuis peu de temps
aujourd'hui il m'a enleve ma fille et m'accuse de vol a depose une plainte contre moi et refuse
que je vois ma fille qui a 12 mois
lorsque je lui demande de la voir il me repond que je ne la verrai plus car je vais aller en
prison et qu'il ferai le necessaire pour me faire passer pour folle
la police dit qu'il se met dans son tort en me refusant toute visite mais en attendant je ne la
vois quels sont les moyens de me retourner j ai bien peur de ne plus voir ma fille
merci de me repondre c est tres important

Par **victime**, le **26/03/2008** à **10:44**

ON MA ENLEVE MES FILLES ET C EST LA LOI DU PLUS FORT CAR LES JAF NE FONT
RIEN;LA PREUVE !VAS CHERCHER TA FILLE A L ECOLE ET PARS LOIN POUR L
INSCRIRE DANS UNE ECOLE,sinon c est foutu.